

Marloie, le 26 février 2024

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE ROCHEFORT

Compte-rendu de la réunion de CLDR n°31

Local de Préhyr, le 19 février 2024



OBJECTIFS DE LA RÉUNION : dresser l'état d'avancement des projets en cours et des groupes de travail, approuver le rapport annuel.

A L'ISSUE DE CETTE REUNION, ACTIONS À RÉALISER :

QUOI ?	QUAND ?	QUI ?
Relancer pour la présentation du projet « habitat solidaire »	Début mars	FRW
Transmettre l'avis de la CLDR au Collège pour les entrées de villages	Dès demain !	FRW
Contacteur la Région pour les problèmes au niveau du RAVeL	Mars	COMMUNE / FRW

Légende :

Validation, décision

Commentaires, échanges, discussions

Suivi de dossier détaillé (qu'on retrouve dans le tableau du début)

Date de prochaine réunion

À L'ORDRE DU JOUR :

La Présidente de la Commission étant excusée, Alain Jacquet accueille les participants et présente l'ordre du jour.

Comme demandé lors de la dernière rencontre, le jour de réunion varie pour éviter que certaines personnes soient systématiquement excusées. Cette fois, place au lundi !

1. Présentation de la réflexion sur le projet citoyen d'habitat solidaire

La réunion devait commencer par la présentation du projet « habitat solidaire », qui vise à proposer une solution intermédiaire entre l'habitation individuelle et la maison de repos. Malheureusement, les citoyens à la base de l'initiative n'étaient plus disponibles pour venir présenter leur projet. Ce sera donc pour une prochaine réunion.

La CLDR manifeste son intérêt pour ce genre d'initiative et se réjouit de la possibilité de bénéficier de cette présentation.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 décembre 2023

- ✓ Le compte-rendu de la réunion de CLDR du 12 décembre 2023 est approuvé sans modification.

3. Présentation de l'état d'avancement des projets

3.1. L'aménagement des entrées de villages

Pour rappel, ce projet comprend plusieurs volets :

- L'aménagement de 12 entrées de villages sur des routes communales avec des dispositifs ralentisseurs (rétrécissement, coussin berlinois, marquage... selon les sites).
- Le placement de 25 totems, 12 sur des routes communales et 13 sur des routes régionales.

Ce projet a fait l'objet d'une convention-faisabilité (signée le 20 décembre 2021 et notifiée le 5 janvier 2022) et l'administration du développement rural a approuvé l'avant-projet le 19 mai 2023. L'administration en charge des voiries régionales (SPW – Mobilité et Infrastructures) a donné un accord de principe au début de la procédure et a pu participer aux différentes étapes.

Néanmoins, suite à de nombreux rappels, le 3 octobre 2023, le Directeur du SPW-MI - Direction des Routes de Namur a signifié « *qu'il n'était pas d'accord d'accorder un droit réel sur une petite partie du domaine routier régional pour l'installation de ce type d'objet* » (totem). Or, cet accord est indispensable pour bénéficier du subside du développement rural.

Dès lors, comme installer 12 totems n'a guère de sens et comme le projet prend du retard, le Collège communal propose de se limiter aux aménagements sur les 12 voiries communales sans placement de totems. Cette décision entraîne une modification par rapport au contenu initial de la fiche-projet (abandon du volet identitaire), ce qui nécessite l'avis de la CLDR.

Le budget total sera donc diminué et reviendra dans un niveau proche de la somme initiale (250.000 €).

- ✓ Avis de la CLDR : La CLDR est déçue et déplore cet état de fait. Néanmoins, elle valide la proposition de ne réaliser que les aménagements sécuritaires, approuvant les arguments présentés de cohérence et de timing.
Par ailleurs, cet abandon des totems permet de rester dans les clous de l'enveloppe budgétaire initiale : le projet pourra bénéficier des subsides comme prévu.



Le Service Technique Provincial, auteur du projet, va devoir modifier le projet.

Celui-ci sera ensuite approuvé par le Collège puis le Conseil. La demande de convention-réalisation sera envoyée à la Ministre pour signature. Enfin, le dossier passera au stade de l'adjudication : dernière étape avant le début concret des travaux.

3.2. La création d'un atelier rural à Préhyr

La convention-réalisation a été approuvée par le Gouvernement wallon le 20 décembre 2023 (510.000 € sur un budget global de 896.073 €). La Commune va donc pouvoir lancer les marchés publics (5 lots) pour choisir les entreprises qui vont réaliser les travaux.

La Commune a également reçu deux promesses de subsides UREBA, pour des travaux permettant l'amélioration énergétique du bâtiment :

- Chauffage : 60.679,31 €
- Electricité : 4.213,83 €

Le début des travaux est donc envisageable dans quelques mois.

Les travaux de l'aire multisports vont débuter mi-mars.

3.3. La création de logements « tremplin » et d'un local de rencontre et de service à Laloux

L'architecte élabore le projet définitif, en veillant aussi à réduire le budget.

La Commune a reçu une promesse de subside d'UREBA d'un montant de 86.419,20 €, pour l'amélioration énergétique du bâtiment.

3.4. Nouvelles demandes de conventions

Deux demandes de conventions sont initiées :

- Aménagement des abords de l'atelier rural de Préhyr
- Aménagement du tronçon de voie lente près de la ferme de Jambjoûle

Suite à la dernière réunion de CLDR, la FRW a actualisé les fiches en fonction des remarques des participants et le Collège communal les a approuvées.

La commune et la FRW ont rencontré l'Administration du développement rural le 12 février 2024. Les deux projets sont éligibles et l'Administration n'avait pas de remarque importante à formuler. Chaque projet est subsidié à hauteur de 80% dans le respect de l'assiette définie. Les projets vont donc suivre leur cours.

Le chantier de réfection de la voirie permettant l'accès à la ferme de Jambjoûle depuis la RN918 commencera ce printemps pour une durée approximative d'un mois et demi.

4. **Présentation de l'état d'avancement des groupes de travail**

4.1. Groupe de travail Nature

Le groupe de travail avait planché sur l'appel à projets BiodiverCité 2023 et la commune a reçu un accord de la Wallonie pour financer ces projets :

- Au secours des batraciens (690 €) : il s'agit d'une malle pédagogique.
- Panneau didactique sur les castors à Laloux (470 €) : les castors ont colonisé une ancienne pessière ravagée par la tempête de 2021 et propriété de la Donation Royale.
- Nettoyage d'un étang près du château de Lavaux-Sainte-Anne (2000 €) : les scientifiques et les pisciculteurs vont organiser l'opération de la manière la plus douce possible pour la faune et la flore. Les premières interventions sont prévues à la fin du printemps. Un chantier participatif est-il envisageable ?
- Restauration du verger de l'école de Wavreille (1700 €) : des plantations auront lieu à l'automne et un poste d'observation des oiseaux est également prévu.
- Préservation du site du Belvédère à Han-sur-Lesse (5030 €) : il s'agit de protéger les pelouses calcicoles en suggérant un cheminement (via des piquets et une grosse corde) plutôt que de laisser les visiteurs piétiner tout le site.
- Distribution d'arbres lors de la Semaine de l'Arbre 2024 (2000 €)

La mise en œuvre des projets est une collaboration entre la commune, Natagora, le DNF, l'asbl Les Amis du Château, l'école de Wavreille... et toutes les bonnes volontés.

Lors de sa dernière réunion, le 15 février 2024, le groupe de travail a commencé à réfléchir à l'appel à projets BiodiverCité 2024... et les idées ne manquent pas !



La CLDR propose que, dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité 2024, une fiche soit dédiée à la formation à la taille des fruitiers et, plus particulièrement, à la taille de formation. Plusieurs activités pourraient être organisées au fil de l'année en lien avec les fruitiers : la plantation, la taille, la valorisation des fruits... L'idée sera relayée en GT Nature.

4.2. Groupe de travail Patrimoine

Le groupe ne s'est plus réuni depuis quelques mois, mais le retour du beau temps va permettre de poursuivre l'inventaire... et l'encodage !

Dans son budget 2024, la commune a prévu un article (29.000 €) pour la restauration du petit patrimoine. Les éléments prioritaires sont ceux du petit patrimoine hydraulique qui avaient fait l'objet d'une étude sanitaire. Il faut donc rédiger un cahier des charges, obtenir des remises de prix et introduire une demande de subside auprès de l'Agence Wallonne du Patrimoine.

5. **Présentation du rapport annuel**

Le Décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural précise que (Art. 24) « *La Commune dresse annuellement un rapport sur l'état d'avancement de l'opération* ».

Différents documents précisent le contenu de ce rapport qui s'articule autour de cinq chapitres :

- Situation générale de l'opération (projets du PCDR en cours, en attente...)
- Etat d'avancement physique et financier des projets en cours d'exécution (financés par le développement rural)
- Rapport comptable (pour les projets subsidiés en DR et terminés depuis moins de 10 ans)
- Bilan de la CLDR
- Programmation des projets à 3 ans

Ce document a été rédigé par Margaux, sur base du tableau de synthèse des projets issu du PCDR. La FRW a rédigé le « bilan de la CLDR », relatif aux activités des groupes de travail et de la CLDR. Il a été envoyé aux membres de la CLDR préalablement à la réunion.

Le rapport annuel est présenté en réunion. Le lecteur peut ainsi constater que plusieurs projets du PCDR font l'objet de financements par d'autres sources que le développement rural. C'est le cas des abords de la salle de Buissonville (par l'appel à projets « C'est ma ruralité »), du petit patrimoine (par la Province de Namur) ou encore de la salle de Havrenne (par le SPW MI - Rénovation énergétique des infrastructures sportives car la salle abrite notamment les vestiaires de la balle pelote).



La CLDR donne son accord sur le rapport annuel, d'autant plus que les deux demandes de conventions ont été introduite début 2024.

Ce rapport sera soumis à l'approbation du Conseil Communal.

6. Divers

Festival « A Travers Champs »

Rochefort vibrera cette année encore au rythme de la ruralité et de l'agriculture. Dans le cadre de ce festival, les projections seront proposées au Centre Culturel des Roches du vendredi 8 au dimanche 10 mars, avec notamment un film sur la réintroduction du castor.

Pour plus d'infos : www.festival-atraverschamps.be

Deux expositions seront également présentées en lien avec la thématique.



Enfin, le spectacle « Hors sol » ou les tribulations d'un groupe de citoyen.ne.s opposé.e.s à un projet mégalomane » se tiendra le mercredi 13 mars à 18h30. Il sera précédé d'une table ronde dès 17h. L'invitation est annexée au présent compte-rendu et la CLDR est cordialement invitée !

Journées de l'Eau

La FRW remet aux participants le programme préparé par le Contrat de Rivière Lesse et qui s'étend sur la seconde quinzaine de mars. Toutes les activités sont gratuites, mais il faut réserver.



A noter le dimanche 24 mars, la balade tout public guidée par Eric Desantoine.

Festival Nature



Le Centre culturel de Rochefort fête ses 30 ans et s'est associé avec Natagora-Famenne pour fêter la nature :

- Vendredi 17 mai : journée avec les écoles communales, à Préhyr
- Samedi 18 mai :
 - o Tôt le matin : « l'aube des oiseaux »
 - o Après-midi : expositions avec quelques artistes locaux (photos, peintures, sculptures ...) et avec des photos du Festival International Nature Namur (FINN) (sélection de photos du concours de 2023)
 - o A 19h30 : projection de 4-5 films amateurs du FINN 2023 avec les réalisateurs présents sur scène, puis projection du film « l'Affût aux loups » de Tanguy Dumortier et Olivier Larrey avec la présence, à confirmer, de Tanguy Dumortier et Yves Fagnart

Ça pourrait évidemment être un bon moment pour une communication du Groupe de Travail Nature sur ses activités, les projets réalisés et à venir, un appel à participation...

Appel à projets « Vis mon village » de la Fondation Roi Baudouin

La Fondation Roi Baudouin a relancé un appel à projet « Vis mon village ». Il s'agit de soutenir les habitants qui veulent réaliser un projet concret pour/dans leur village. Cet appel vise à améliorer la qualité de vie dans le village et à renforcer la cohésion sociale entre des groupes d'habitants larges et diversifiés. Le soutien est de maximum 5.000 €... mais les dossiers sont à déposer pour le 27 mars 2024 ! Pour plus d'informations : <https://kbs-frb.be/fr/vis-mon-village-6>

La FRW peut aider ceux qui le souhaitent à remplir leur dossier.

RAVeL

Des questions relatives à la mobilité douce sont posées, mettant essentiellement l'accent sur l'aspect sécuritaire :

- Le RAVeL croise deux petites routes. A ces carrefours, le revêtement rouge n'est plus assez visible ; il faudrait le renouveler. Par ailleurs, les usagers du RAVeL ne sont pas prioritaires... mais peut-être faudrait-il revoir cela ?
- Une barrière est tombée le long du chemin de la Collyre, ce qui rend ce passage dangereux pour les cyclistes non aguerris, surtout que le revêtement n'est pas en bon état. Il faudrait y remédier avant le début de la saison touristique.
- Le parking du RAVeL sur la route de Villers-sur-Lesse est trop petit ; il faudrait envisager son extension. Un nettoyage des abords serait le bienvenu aussi.



La Commune a pris bonne note et relayera notamment à la Région, propriétaire du RAVeL. Une réunion de coordination permettrait d'aborder ces différents points et de voir où en est l'idée de ramener le RAVeL sur le site de l'ancienne ligne de chemin de fer (au lieu de passer par la Collyre).

Pour la FRW,

Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET

Présents le 19/02/24 :

- Yvon Herman, Françoise Lebeau, Marc Bievet, Iosephina Blaj, Éric Desantoine, André D'Ocquier, Joseph Brisbois, Amaël Poulain, Jean-Luc Fivet, Alain Henrard, Vincent Jacques, Marc Laroche, Marc Libert, Marie-Claire Lothaire, Annick Louis, Didier Marchal, Membres de la CLDR ;
- Margaux Keller, employée communale en charge du développement rural ;
- Marie Goovaerts et Alain Jacquet, Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés le 19/02/24 :

- Alain Brohet, Julie Mommaerts-Herman (Présidente), Sylvie Bertrand, Membres de la CLDR.

COMMENT HABITER NOTRE TERRITOIRE

PENSER ET AGIR ENSEMBLE

LE 13 MARS

AU CENTRE CULTUREL DE ROCHEFORT

Hors sol

spectacle - 19h30

Une création collective
du Théâtre des Travaux et des Jours

Ou les tribulations d'un groupe de
citoyen-ne-s opposés à
un projet mégalô

Hors d'œuvre

17h - 18h30

Discussions avec des collectifs
d'habitant-e-s :
enjeux et luttes pour l'aménagement
du territoire à Rochefort et environs

18h45 repas
sur réservation

Organisé par



Tarifs : 7€ | Demandeur d'emploi & étudiant - 26ans : 6€

Art. 27 : 1,25€ | Jeune - 18ans : Gratuit

Réservations : www.ccrochefort.be | 084 22 13 76

Avec le soutien de

